

AVIS PUBLIC

**VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT
DE TAXES MUNICIPALES**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière adjointe à la Ville de Marieville, que le quatrième (4^e) jour de décembre 2013, à 13 h 30, à la salle des délibérations du Conseil à l'hôtel de ville sis au 682, rue Saint-Charles à Marieville (Québec), seront vendus à l'enchère publique selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, les immeubles ci-après désignés pour satisfaire au paiement des taxes municipales, en capital et intérêts, payables à la Ville de Marieville, à moins que lesdites taxes, en capital et intérêts, et les frais encourus ne soient acquittés avant la vente.

Les immeubles seront vendus avec bâtisses dessus érigées, s'il y a lieu, le tout, tels qu'ils se trouvent présentement, avec servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Au moment de la vente, l'adjudicataire doit produire un document attestant de son identité. Si l'adjudicataire est une personne morale, le représentant devra produire un document l'autorisant à enchérir ainsi que les documents constitutifs de la personne morale.

Le prix de l'adjudication de chacun des immeubles sera payable immédiatement en monnaie légale ou par chèque visé.

DÉSIGNATIONS

Les immeubles faisant l'objet du présent avis se décrivent comme suit :

1- Lot 1 656 249

Un immeuble ayant front sur la rue Auclair à Marieville connu et désigné comme étant le lot numéro 1 656 249 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville, avec toutes les bâtisses y dessus construites, notamment celle portant le numéro civique 10, rue Auclair à Marieville. Ledit lot est la propriété de monsieur Mario Marquis.

Le montant des taxes municipales échues sur ledit immeuble est de 4 127,62 \$, excluant les intérêts et les frais.

2- Lot 1 653 976

Un immeuble ayant front sur la rue Sainte-Marie à Marieville connu et désigné comme étant le lot numéro 1 653 976 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville, avec toutes les bâtisses y dessus construites, notamment celle portant le numéro civique 838, rue Sainte-Marie à Marieville. Ledit lot est la propriété de madame Guylaine Fortin.

Le montant des taxes municipales échues sur ledit immeuble est de 4 603,36 \$, excluant les intérêts et les frais.

3- Lot 1 657 072

Un immeuble ayant front sur la Route 112 à Marieville connu et désigné comme étant le lot numéro 1 657 072 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville, avec toutes les bâtisses y dessus construites, notamment celle portant le numéro civique 3322, Route 112 à Marieville. Ledit lot est la propriété de 9120-6003 Québec inc.

Le montant des taxes municipales échues sur ledit immeuble est de 4 171,88 \$, excluant les intérêts et les frais.

Donné à Marieville, le vingt-trois octobre deux mille treize (23 octobre 2013).

La greffière adjointe,



Melanie Calgaro, OMA, notaire

Avis public 13-31